



MAIRIE DE FAULX - 54760 FAULX

CLSH – Vacances d'avril 2026

Du Lundi 13 au vendredi 17 avril 2026



Inscription enfant habitant sur la commune de Faulx

L'ENFANT :

Identité :

Date de Naissance :

Lieu de naissance :

Groupe + de 6 ans : ☐

Groupe - de 6 ans : ☐

LE RESPONSABLE : (destinataire de facturation)

Je soussigné(e) responsable légal : mère ☐ père ☐ tuteur ☐

Identité :

Date de Naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

LE SEJOUR : inscription à la semaine complète

☐ Semaine du 13 au 17 avril : (5 jours)

Tarif de base

	CAF	ATL	CAF Protocole PAI*	ATL Protocole PAI*
Alloc. CAF (QF inf. à 800)	☐ 53.00 €	☐ 30.50 €	☐ 33.75 €	☐ 9.00 €
Alloc. CAF (QF sup. ou =800)	☐ 78.00 €	☐ 55.50 €	☐ 55.25 €	☐ 30.50 €
Aucune Aide	☐ 102.50 €		☐ 80.25 €	
Participation si sortie	☐ 7.00 €		☐ 7.00 €	

Protocole PAI* : Protocole d'Accueil Personnalisé (mesures médicales alimentaires)

Facturation

Les tarifs appliqués sont calculés en fonction de votre quotient familial CAF (à joindre impérativement).

Sans ce document, **le tarif le plus élevé sera appliqué** et **aucune réclamation** ne sera prise en compte.

Aucune annulation de séjour ne sera effectuée sans motif réel et sérieux (certificat médical....)

Le règlement intérieur est disponible sur le site : www.mairie-faulx.fr

☞ Le règlement devra être effectué auprès du Trésor Public, après réception de la facture.

Les chèques vacances ne sont pas acceptés.

Documents à joindre impérativement IMPERATIVEMENT :

- ☐ Fiche sanitaire de liaison ☐ Attestation d'assurance
☐ Notification CAF et attestation d'aide aux temps libres, à jour (quotient familial)

Droits à l'image

- ☐ Autorisation accordée OU ☐ Refus notifié

à la Commune et au Bassin de Pompey le droit d'utiliser l'image de mon enfant
dans le cadre d'illustrations d'articles (bulletin municipal)

Date :

Signature parent 1 :

Signature parent 2 :